



**FONDS AGIR ENSEMBLE 2017-2018  
Revitalisation urbaine intégrée RUI Mercier-Est**

**Formulaire de présentation des projets sur la priorité «Favoriser l'accès physique et économique à une alimentation saine »**

- ✓ 20 000 \$ sont disponibles en tout dans le cadre de cet appel de projets.
- ✓ Le projet doit être réalisé dans la zone de revitalisation du quartier Mercier-Est (au sud de la rue Hochelaga, entre l'autoroute 25 et la rue Georges V).
- ✓ Le projet doit s'inscrire en complémentarité avec ce qui se fait déjà dans le milieu. À pointage égale les organismes locaux seront privilégiés.
- ✓ Les projets collectifs seront favorisés.
- ✓ Les biens et matériels achetés dans le cadre du projet pourraient être remis à la disposition du collectif (selon le type d'achat).
- ✓ Les activités reliées aux projets devront être terminées avant le 31 décembre 2018. Un rapport final devra être envoyé au maximum 30 jours suivant la fin du projet.
- ✓ Un groupe de citoyens peut présenter un projet s'il est soutenu par une organisation à but non lucratif (OBNL) qui agira à titre de fiduciaire.
- ✓ Privilégiez des réponses claires, concises et respectez autant que possible le nombre de mots indiqué.
- ✓ Le comité avisier du CDSU sera responsable de l'analyse et de la sélection du ou des projets.
- ✓ **Les cinq (5) critères d'évaluation sont les suivants :**
  - Dimension structurante du projet (30%)
  - Cohérence avec les l'objectif «Favoriser l'accès physique et économique à une alimentation saine » du Plan stratégique RUI 2014 (20%)
  - Qualité et cohérence des informations budgétaires (20%)
  - Implication du milieu dans le projet (15%)
  - Retombées prévues (précision, réalisme) (15%)

Les demandes doivent être acheminées, par courriel, au plus tard **le dimanche 29 octobre 2017**.

L'adresse : [jpelchat@solidaritemercierest.org](mailto:jpelchat@solidaritemercierest.org)

Pour davantage de renseignements, communiquer avec :

Jessie Pelchat

Téléphone : 514-356-1917

Courriel : [jpelchat@solidaritemercierest.org](mailto:jpelchat@solidaritemercierest.org)

## 1- Renseignements généraux sur l'organisme

<p>1.1- Le nom de l'organisme ou du groupe: Service d'éducation et de sécurité alimentaire de Mercier-Est (Sésame)</p> <p>-----</p> <p><i>Le nom de l'organisme fiduciaire, le cas échéant :</i></p>
<p>1.2- L'adresse de l'organisme : 8628 rue Hochelaga, Montréal (Qc) H1L 2M4</p>
<p>1.3- Le nom de la personne à contacter : Stéphane Tremblay, Directeur général</p>
<p>1.4- Le numéro de téléphone : 514.493-7656 ou 514.506-3832</p>
<p>1.5- L'adresse courriel : stephanetremblay@lesesame.org</p>

## 2- Description de l'organisme

- 2.1- Décrivez brièvement le mandat et la mission de votre organisme ou groupe. Quelles sont vos principales activités dans Mercier-Est ? (100 mots maximum)

Le Sésame (organisme présent dans le quartier depuis 2001) est une organisation sociocommunautaire qui exploite un volet d'économie sociale. Sa mission est de mettre en place des initiatives favorisant l'autonomisation et la sécurité alimentaire des citoyens en milieu urbain dans le territoire de Mercier-Est.

Pour ce faire il offre à sa population les activités et services suivants :

- Une fruiterie de quartier (fruits et légumes frais plus économique)
- Un service de distribution de boîtes de fruits et légumes à juste prix
- Un Café terrasse de quartier où on sert des repas économique
- Des groupes de cuisine collective
- Un distributeur commercial et institutionnel de fruits et légumes en gros
- Un service traiteur spécialisé petite enfance (CPE, garderies et écoles)
- Un service de repas livrés aux aînés et aux personnes à mobilité restreinte (popote roulante)
- Des ateliers, de la formation et des conférences sur le thème de l'alimentation
- Un service conseil pour tous en diététique, avec une professionnelle en nutrition

- Un comptoir alimentaire destiné aux familles et aux personnes seules en situation de défavorisation
- Un milieu de vie accueillant plus d'une centaine de bénévoles annuellement
- Deux cafétérias en milieu collégial

### 3- Le projet

- 3.1- Nom du projet :

Agrandissement de la fruiterie de quartier et développement du réseau de distribution de boîtes de fruits et légumes à juste prix dans la zone RUI

- 3.2- Description du projet : (300 mots maximum)

La fruiterie du Sésame, après presque deux ans d'existence, affiche un taux de fréquentation 3 fois supérieur à ce qu'il était prévu. Maximiser l'espace en agrandissant permettra une hausse de l'offre alimentaire en fruits et légumes et pourra du même coup augmenter considérablement l'offre des produits alimentaires non-périssables. Du coup nous prévoyons une hausse des ventes, donc des revenus autonomes qui assurent la pérennité de la fruiterie et du Café Sésame.

Nous prévoyons donc

- Abattre une cloison mitoyenne entre les bureaux actuels et la fruiterie
- Reprendre cet espace et aménager la fruiterie dans cet espace agrandi
- Relocaliser nos bureaux administratifs dans l'actuel partie louée (adjacente à nos bureaux actuels) par YOQ qui déménagera au début de 2018
- Installer climatisation et chauffage dans ce nouvel espace
- Prévoir de la ventilation (climatisation) au sous-sol pour maintenir les inventaires non-réfrigérés de fruits et légumes supplémentaires en stock. Ceci pour permettre d'avantage d'espace de stockage d'inventaire puisque le projet vise aussi l'expansion du marché extérieur (distribution)
- Faire l'acquisition de nouveaux équipements (présentoir réfrigéré, étagères, mobiliers commercial)

- 3.3- Où le projet aura-t-il lieu ? (50 mots)

Au siège social du Sésame où se situent également la fruiterie et les bureaux administratifs (8628 rue Hochelaga)

- 3.4- En quoi votre projet s'inscrit-il dans l'objectif «Favoriser l'accès physique et économique à une alimentation saine » du Plan stratégique RUI 2014 ? (200 mots maximum).

Situé en plein cœur du quartier Mercier-Est, dans la zone RUI, la fruiterie du Sésame offre l'opportunité aux citoyens de s'approvisionner en fruits et légumes frais et ce à moindre coût. Tous les prix des fruits et légumes offerts en fruiterie sont unitaires de sorte à ce que les citoyens aient à coup sûr une idée précise du prix payé à la caisse

La politique d'établissement des prix consiste de plus à faire enquête à chaque semaine sur le prix le plus bas offert pour chaque item dans tous les autres points de vente commerciaux locaux et d'établir notre prix entre 10% et 40% sous ce prix le plus bas, pour chaque item.

Ceci est rendu possible en raison d'entente d'approvisionnement prises avec de grands fournisseurs et des maraichers producteurs locaux qui participent à titre de partenaires dans l'aventure du Sésame. Le Sésame s'approvisionne à moindre coût et refile cette économie aux citoyens, du coup, **il contribue ainsi à favoriser l'accès physique (situé en plein cœur du quartier, dans la zone RUI) et économique à des fruits et légumes de première qualité. Ce faisant il contribue à l'amélioration de l'alimentation au sein des familles et participe à l'amélioration de la santé publique à l'échelle locale.**

Tous les bénéfices enregistrés par le biais de la vente de fruits et légumes servent à financer les services communautaires du Sésame destinés aux plus démunis (dépannages d'urgence, comptoir alimentaire, cuisine collectives, service conseil en nutrition, ateliers et conférence sur la saine alimentation, etc.).

Pour ce qui est du service de distribution de boîtes de fruits et légumes à juste prix, le Sésame, en partenariat avec des gens du milieu, établit des points de chute partout sur l'île de Montréal **(Ce volet externe vient ajouter au volume de vente de fruits et légumes frais à juste prix, ce qui permet la pérennité de la fruiterie locale située dans la zone RUI)** et offre des économies encore plus élevés puisque c'est le Sésame qui choisit, en vertu des meilleurs achats possibles compte tenu de la saison, ce qui constituera le contenu des boîtes.

#### 4- Projet « structurant » et retombées

- 4.1- Expliquez en quoi votre projet sera « structurant » pour la zone de revitalisation urbaine intégrée ? Pour vous orienter, vous pouvez vous référer à la définition de « projet structurant » jointe en annexe (300 mots maximum)

##### **Un projet qui améliore la qualité de vie et qui renforce le tissu social de la communauté;**

La qualité de vie d'une communauté et en partie dépendante du réseau de commerces de proximité offert aux citoyens. C'est dans ces services de proximité que des occasions de rencontre et de socialisation se créent. L'avènement des grandes surfaces, des chaînes commerciales conjuguées au prix des locaux commerciaux très élevés, aux frais d'exploitation en pleine croissance et aux taxes d'affaires et d'eau substantielles contribuent à la dégradation voire à la disparition de ces fameux commerces de proximité.

La formule unique du Sésame qui est de joindre une fruiterie à un Café terrasse (terrasse qui est collective et qui invite tous les citoyens à s'y reposer ou à consommer n'importe quel repas provenant de n'importe quel commerce sur la rue Hochelaga) et ce à moindre coût, tout en s'appuyant sur un modèle d'affaires d'économie sociale privilégiant la multiplicité des services de sorte à former un tout cohérent et multiplateforme, - créant ainsi une synergie qui évite d'être tributaire d'une seule activité commerciale à mission sociale (ce qui fragiliserait assurément la structure) - permet cette accroissement de la qualité de vie citoyenne tout en contribuant à l'amélioration du tissus sociale, et ce de manière pérenne.

##### **Un projet susceptible de laisser des traces à moyen et long termes;**

Le projet du Sésame est une étape dans son développement. Le Sésame est présent dans le quartier depuis 2001 et continue de s'épanouir au rythme des gens qui le fréquente chaque jour qui sont sans cesse plus nombreux. Les traces du Sésame sont, à ce titre, déjà présentes dans la communauté.

Notons cependant que le fait d'établir en plein cœur du quartier, sur l'artère commerciale, un pôle alimentaire tel que le Sésame, qui offre un pouvoir d'attraction sur la population locale, contribue à créer un effet d'entraînement et suscite l'apparition d'autre commerce de proximité (depuis l'apparition du Sésame on a vu naitre sur la rue Hochelaga, un resto mexicain, deux resto vietnamiens, un resto caribéens, une Subway et un Basha, pour ne nommer que ceux-là)

##### **Un projet qui permet d'avoir un effet levier**

Les coûts reliés au projet seront inférieurs aux bénéfices supplémentaires qu'ils permettront d'atteindre à l'intérieur d'une période de deux ans.

- 4.2- Expliquez quelles seront les retombées sociales, économiques et/ou environnementales de votre projet?

#### **Retombées sociales**

Organisme communautaire développant de multiples volets d'économie sociale (donc des revenus autonomes qui servent à sa propre pérennité) offrant ainsi aux populations locales une palette importante de ressources alimentaires. Le Sésame a rejoint près de 6000 citoyens en 2016-2017 (rapport annuel 2017)

#### **Retombées économiques**

Le Sésame, en plus de susciter l'apparition de nouveaux commerces locaux, génère à lui seul quatorze (14) emplois dont dix (10) à temps plein sur une base régulière. Rappelons que la fruiterie et ses composantes externes (distributions de boîtes dans des points de chute, distribution commerciales et partenaires du réseau d'approvisionnement de L'Est de L'île de Montréal) génère à elle seule deux (2) emplois et offre une multitude de place de bénévolat rétributif (les bénévoles – des prestataires d'aide sociale dans la très grande majorité - offrent de leurs temps et de leur force de travail en échange de fruits et de légumes frais)

#### **Retombées environnementales**

Le Sésame a mis en place un système alimentaire basé sur une politique organisationnelle interne. Il récupère les denrées non-périssables fruits et légumes de trois grands fournisseurs qu'il utilise ainsi :

- Transformation (repas cuisinés et autres)
- Dons en nourriture aux citoyens bénévoles et à des partenaires communautaires
- En fin de vie, compostage

Le parcours est le même pour les denrées achetées et mis en vente par le biais de la fruiterie

## 5- Implication du milieu dans le projet, partenaires et échéanciers

- 5.1- Votre projet implique-t-il la participation de partenaires ? Si oui, utilisez le tableau suivant pour préciser lesquels et les rôles qu'ils joueront. Si les partenaires locaux sont présents, veuillez spécifier leur implication.

Aucun partenaire nécessaire à ce projet spécifique

- 5.2- Compte tenu des échéanciers présentés dans les conditions d'admissibilité, présentez un calendrier prévisionnel de vos activités ou étapes du projet :

Activités ou étapes	Échéancier
1. Réception des soumissions	Octobre 2017
2. réception des réponses des bailleurs de fonds	Décembre 2017
3. réévaluation des travaux en regard du montage financier final	Janvier 2017
4. Début des travaux et dotation de nouveaux équipements	Février- avril 2018
5. Ouverture de la nouvelle fruiterie rénovée et agrandie	Mai –juin 2018

## 6- Budget

- 6.1- Montant total demandé au Fonds Agir ensemble : 20 000 \$
- 6.2- Dépenses liées au projet : sous forme de tableau, énumérer toutes les dépenses que vous prévoyez encourir. Spécifiez, s'il y a lieu, les dépenses qui ne seront pas financées par la subvention du Fonds Agir ensemble

<b>Dépenses détaillées</b> (ex : ressources humaines, ressources matérielles, frais d'activités, etc.)	<b>Montant</b>	<b>Source de financement</b>	
		<b>RUI</b>	<b>Autre</b>
Améliorations locatives (Agrandissement des espaces physiques de la fruiterie (incluant entrepôt et relocalisation des bureaux administratifs) incluant main-d'oeuvre	65 000 \$		√
Dotation d'équipement fruiterie (comptoirs réfrigérés, présentoirs et autres)	15 000	√	
Dotation d'équipements supplémentaires (distribution boites)	5 000	√	
Frais de coordination du projet	5 000 \$		√
Frais de gestion et de développements des marchés	10 000 \$		√
Publicité et promotion	5 000 \$		√
Fonds de roulement supplémentaire	30 000 \$		√
<b>Total</b>	<b>135 000 \$</b>	<b>20 000 \$</b>	<b>115 000 \$</b>

### NOTE Importante

Le projet ici déposé repose sur un montage financier comprenant différents bailleurs de fonds et sur les ressources autonomes du Sésame.

L'un d'entre eux, le plus important en termes financiers provient du *Programme d'immobilisation en Entrepreneuriat Collectif du MESI*.

**Dans l'alternative où le Sésame se verrait refuser à ce programme les fonds provenant de la RUI seraient alors destinés à l'aménagement locatif permettant ainsi tout de même l'agrandissement de la fruiterie (dans une formule plus modeste mais qui permettrait néanmoins d'occuper la superficie supplémentaire prévue)**



## **Demande de clarification du comité de sélection**

- **Clarifier le «Fonds de roulement supplémentaire » (Est-ce une réserve pour imprévues?);**

Tous les montants indiqués au tableau du budget sont les résultats d'un montage financiers impliquant plusieurs bailleurs de fonds potentiels.

Le 30 000\$ auquel la question fait référence n'est pas encore officiel puisque la demande qui le justifie n'a pas encore été traitée. Cette demande s'adresse à PME Mtl et devra couvrir un surplus au fond de roulement nécessaire non seulement en prévision des achats supplémentaires (inventaires et matière première) que nous devons effectuer en raison de l'agrandissement de la superficie (donc du volume) mais aussi pour assurer le développement du réseau des points de chutes de vente de boîtes de fruits et légumes frais à juste prix.

Bien entendu un fonds de roulement doit dans le meilleur des cas être suffisant pour palier aussi aux imprévus. À ce titre, cette somme supplémentaire demandée à PME Mtl – quoiqu'à elle seule bien insuffisante pour répondre adéquatement à cette éventualité - pourrait aussi, en partie, être considéré comme telle.

Bref, cette somme n'est pas encore confirmée ni infirmé. Le processus est en cours et, au fil de ce processus cette somme pourrait se voir bonifiée (puisque la demande est supérieure à ce qui est indiqué ici)

- **Si vous devez passer au plan B (pas de PIEC), le comité aviseur souhaiterait avoir un budget révisé. Le comité aviseur est ouvert à modifier les chiffres, mais s'il y a des modifications, il souhaite revoir si cela répond toujours à l'objectif visé. Le comité aviseur souhaite être mis au courant avant que les sommes soient engagées et se laisse le droit de revenir sur sa décision.**

Lors de la préparation et du dépôt d'un montage financier pour un tel projet, plusieurs options sont à prévoir puisque les différents bailleurs de fonds sollicités n'offrent aucune assurance quant à la hauteur de leur soutien et le processus d'étude des dossiers de chacun est différent. Il en va de même pour les délais.

Or, tel que mentionné dans la demande originale :

**Dans l'alternative où le Sésame se verrait refuser à ce programme (PIEC) les fonds provenant de la RUI seraient alors destinés à l'aménagement locatif permettant ainsi tout de même l'agrandissement de la fruiterie (dans une formule plus modeste mais qui permettrait néanmoins d'occuper la superficie supplémentaire prévue).**

Il serait beaucoup trop long d'énumérer chaque détail concernant les rénovations prévues à la soumission actuelle qui a été retenu pour les éventuels travaux d'agrandissement dans le cadre du montage financier initial. Toutefois. Dans l'alternative où seule la subvention provenant du FAE était retenu au montage financier, les dépenses se déclinaient comme suit et apparaîtraient dans une nouvelle soumission remaniée en vertu des sommes disponible pour effectuer les travaux. Soumission qui vous serait remise avant le début des travaux afin d'éviter toute confusion au chapitre des dépenses prévues.

<b>Dépenses détaillées</b> (ex : ressources humaines, ressources matérielles, frais d'activités, etc.)	<b>Montant</b>	<b>Source de financement</b>		
		<b>RUI</b>	<b>Sésame</b>	<b>Autre</b>
Améliorations locatives (Agrandissement des espaces physiques de la fruiterie incluant relocalisation des bureaux administratifs)	20 000 \$	√		
Dotation d'équipement fruiterie (comptoirs réfrigérés, présentoirs et autres)	5 000		√	√
Dotation d'équipements supplémentaires (distribution boîtes)	2 000		√	√
Frais administratifs et de coordination exclusivement lié au projet	3 000 \$		√	
Publicité et promotion	2 000 \$		√	√
<b>Total</b>	<b>32 000 \$</b>	<b>20 000 \$</b>	<b>6 000 \$</b>	<b>6 000 \$</b>